



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure,
800 rue de la Gauchetière Ouest
Voir aux présentes - See herein
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Individual Standing Offer (NISO)
Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet OAC-Serv. Ingén/RFSO-Engineer. Serv	
Solicitation No. - N° de l'invitation 9F052-160448/A	Date 2018-06-12
Client Reference No. - N° de référence du client 9F052-16-0448	Amendment No. - N° modif. 003
File No. - N° de dossier MTB-7-40004 (770)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTB-770-14863	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2018-05-02	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-06-18	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mathurin, Martine	Buyer Id - Id de l'acheteur mtb770
Telephone No. - N° de téléphone (514) 712-5733 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Titre du projet

Services consultatifs d'experts-conseils (ingénierie) en matière de sciences et technologies spatiales

La Demande d'offre-à-commandes (DOC) ci-haut mentionnée est modifiée comme suit :

A. Répondre aux questions des soumissionnaires suivants:

Question 3 :

Il semble avoir une contradiction en ce qui a trait au prix du DOC et les prix subséquents des demandes d'appels subséquents.

La partie 3 de la DOC (p. 9) déclare que « Les taux quotidiens proposés doivent être tout compris, taxes applicables en sus. » L'Annexe B – Base de paiement fait référence à des taux horaires, et demande de fournir les frais généraux et les calculs de profit. À la partie 7, section A (Offre à Commandes), le paragraphe 7.8.6 Passation d'une commande subséquente déclare «Le plus bas prix cumulatif sera calculé en deux étapes : Étape 1 : Multiplier le niveau estimatif d'effort indiqué par l'utilisateur désigné par le taux quotidien qu'attribue l'entreprise à ses catégories de ressources respectives et à leur niveau d'expertise correspondant. Cette étape doit être suivie pour toutes catégories de ressources nécessaires, de manière à obtenir un taux pour chaque offrant.»

Les offrants doivent aussi fournir des taux quotidiens fermes tels que l'appendice 1 à l'Annexe B (Feuille de présentation financière). L'annexe B – Base de paiement semble contredire la structure des prix de la DOC.

Veillez confirmer que l'Annexe B – Base de paiement sera ajusté afin de représenter les exigences du paragraphe 7.8.6 ci-dessus, étant donné les appels subséquents émis sont basés des taux compétitifs et non un processus d'approvisionnement à source unique.

Réponse 3:

Veillez-vous référer à l'Annexe B révisé ci-joint.

Un seul taux quotidien basé sur une journée de 7.5 heures de travail est exigé pour chaque niveau et chaque catégorie pour chaque volet. Pour chaque année suivant la première, le taux quotidien sera majoré selon l'Indice de prix de consommation(IPC), tel qu'indiqué dans l'annexe B révisé.

Question 4:

En référence à la DOC 9F052-160448/A, Appendice 1 à l'annexe A, volet 6, catégorie de ressource 6D :

Veillez confirmer si les offrants qui se font attribuer une OCIN et effectuent du travail par exemple sous le volet 6 seront exclus de soumissionner dans les projets futurs de l'ASC venant d'une commande subséquente à l'OCIN, où la ressource d'OCIN de l'offrant avait participé dans la préparation d'une demande de soumissions de l'ASC ou avait un accès privilégié à l'information reliée à cette demande de soumissions.

Réponse 4:

Plusieurs éléments doivent être considérés dans une situation d'un potentiel conflit d'intérêts. Par ailleurs, le Canada évaluera la situation au cas par cas, afin d'assurer l'équité et la transparence du processus d'approvisionnement.

Question 5:

Selon la partie 7A de la DOC : « L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, ainsi qu'une cote de protection des documents approuvée au niveau **PROTÉGÉ B**, délivrées par la Direction de la sécurité industrielle canadienne de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. »

Nous avons contacté la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) –TPSGC et nous avons été informés que pour qu'une cote de protection de documents au niveau PROTÉGÉ B soit approuvée, notre compagnie aurait besoin d'être parrainé par l'ASC. Une fois les documents appropriés déposés, la procédure pour l'obtention du statut PROTÉGÉ B peut prendre entre un mois et 6 semaines.

Nous nous demandons si la procédure pour obtenir la cote de sécurité sera prise en considération au moment de l'octroi des contrats, afin que l'ASC puisse parrainer les compagnies au besoin et assez de temps est alloué pour obtenir la cote de sécurité au niveau PROTÉGÉ B.

Réponse 5:

Oui l'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, ainsi qu'une cote de protection des documents approuvée au niveau PROTÉGÉ B délivrées par la Direction de la sécurité industrielle canadienne de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Donc, les exigences en matière de sécurité stipulées dans cette DOC doivent être rencontrées avant ou au moment de l'attribution de l'offre à commandes.

Question 6:

Les liens suivants dans la version anglaise de la DOC ne fonctionnent pas:

Ineligibility and Suspension Policy: <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-eng.html>

Federal Contractors Program (FCP) for employment equity "FCP Limited Eligibility to Bid" list Employment and Social Development Canada-Labour's website: <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/employment-equity/federal-contractor-program.html#s4>

Réponse 6:

Voici les bonnes adresses URL (français-anglais):

Politique d'inadmissibilité et de suspension : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>

Ineligibility and Suspension Policy: <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-eng.html>

Programme de contrats fédéraux :
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html>

Federal Contractors Program (FCP):
<https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/employment-equity/federal-contractor-program.html#s4>

Solicitation No. - N° de l'invitation
9F052-160448/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
9F052-160448

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
mtb-7-40004

Buyer ID - Id de l'acheteur
mtb770
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 7:

Afin de répondre à la DOC, est-ce qu'une entreprise a besoin d'être enregistrée en tant que fournisseur du gouvernement dans le Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) ou (ProServices)?

Réponse 7:

Non, une entreprise n'a pas besoin d'être enregistrée en tant que fournisseur du gouvernement dans le SPTS ou ServicesPro pour répondre à cette DOC.

B. Appliquez les changements suivants à la Demande d'Offre à Commandes:

Modification 1:

À l'ANNEXE B – Base de paiement,

SUPPRIMER: en son entièreté

INSÉRER: L'ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT, ci-joint.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DOC DEMEURENT INCHANGÉS.

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

1. MAIN-D'ŒUVRE : taux fermes tout compris suivants:

Une journée de travail comprend 7,5 heures, à l'exclusion des pauses-repas. On paiera les jours de travail réels, sans disposition concernant les congés annuels, les jours fériés et les congés de maladie. Si la durée du temps de travail est supérieure ou inférieure à la journée de travail, le taux journalier sera rajusté proportionnellement pour tenir compte du nombre réel d'heures de travail.

Catégorie	Niveau	Taux quotidien ferme, tout inclus				
		1 août 2018 au 31 juillet 2019	1 août 2019 au 31 juillet 2020	1 août 2020 au 31 juillet 2021	1 août 2021 au 31 juillet 2022	1 août 2022 au 31 juillet 2023
1A) Définition, développement et revue des systèmes spatiaux	Supérieur					
	Intermédiaire					
1B) Assemblage, intégration et essai des systèmes spatiaux	Supérieur					
	Intermédiaire					
1C) Politiques, méthodes et pratiques liées au génie des systèmes spatiaux	Supérieur					
	Intermédiaire					
1D) Concepteur/ Dessinateur	Technicien					
2A) SATCOM et navigation	Supérieur					
	Intermédiaire					
2B) Sous-systèmes RF et à micro-ondes	Supérieur					
	Intermédiaire					
2C) Antennes	Supérieur					
	Intermédiaire					
2D) Analyse d'interférence et gestion du spectre	Supérieur					
	Intermédiaire					
3A) Structures	Supérieur					
	Intermédiaire					

Catégorie	Niveau	Taux quotidien ferme, tout inclus				
		1 août 2018 au 31 juillet 2019	1 août 2019 au 31 juillet 2020	1 août 2020 au 31 juillet 2021	1 août 2021 au 31 juillet 2022	1 août 2022 au 31 juillet 2023
3B) Micro/nanosystèmes	Supérieur					
	Intermédiaire					
3C) Matériaux	Supérieur					
	Intermédiaire					
3D) Thermique	Supérieur					
	Intermédiaire					
4A) Développement de logiciels	Supérieur					
	Intermédiaire					
4B) Simulation de logiciels d'engins spatiaux	Supérieur					
	Intermédiaire					
5A) Conception des circuits électroniques numériques	Supérieur					
	Intermédiaire					
5B) Circuits électroniques d'alimentation	Supérieur					
	Intermédiaire					
5C) Circuits électroniques de commande	Supérieur					
	Intermédiaire					
5D) EMC-EMI-ESD	Supérieur					
	Intermédiaire					
5E) Optique/optoélectronique/laser	Supérieur					
	Intermédiaire					
5F) Technicien en électronique	Technicien					
6A) Soutien à la	Supérieur					

Catégorie	Niveau	Taux quotidien ferme, tout inclus				
		1 août 2018 au 31 juillet 2019	1 août 2019 au 31 juillet 2020	1 août 2020 au 31 juillet 2021	1 août 2021 au 31 juillet 2022	1 août 2022 au 31 juillet 2023
gestion du programme des paiements de transfert	Intermédiaire					
6B) Études socio-économiques touchant le transfert de technologie et la commercialization (TTC)	Supérieur					
	Intermédiaire					
6C) Besoins technologiques et planification	Intermédiaire					
6D) Soutien en gestion de projet	Supérieur					
	Intermédiaire					
7A) Applications d'OT spécialisées et soutien à l'utilisation	Supérieur					
	Intermédiaire					
7B) Soutien scientifique spécialisé	Supérieur					
	Intermédiaire					

Le taux journalier tout-inclus sera ajusté annuellement au début de chaque période (1 Août 2019 au 31 Juillet 2020, ainsi que les périodes d'option 1 à 3), par un montant établi basé sur le pourcentage (hausse baisse) au deux décimaux les plus proches, dans la moyenne annuelle de l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour le Canada, (tous les items non désaisonnalisés), de la période de base de 12 mois se terminant en décembre, 2 ans avant le début de la période d'option, à la même période de 12 mois se terminant en décembre, 1 an avant le début de la période d'option. Ceci sera calculé selon la formule suivante:

$$\text{Indexation des prix} = \left(\frac{A}{B} - 1 \right) \times 100$$

Où :

A = étant la moyenne de l'IPC annuel du Canada pour la période de 12 mois, se terminant en Décembre, 1 an avant le début de la période d'option

B = étant la moyenne de l'IPC annuel du Canada pour la période de 12 mois, se terminant en Décembre, 2 ans avant le début de la période d'option

Solicitation No. - N° de l'invitation
9F052-160448/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
9F052-160448

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
mtb-7-40004

Buyer ID - Id de l'acheteur
mtb770
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Suite à l'application de cette formule, le taux horaire ferme tout-inclus, calculé pour chaque année d'option exercée sera incorporée dans la base de paiement susmentionnée, par l'entremise d'une modification de contrat / l'offre à commandes.

***Exemple de calcul:**

Dans la période d'option 1 débutant en Août 2020, le taux horaire ferme tout-inclus sera majorée par 2.40%, basée sur les présomptions suivantes:

A = moyenne de l'IPC annuel du Canada pour la période de 12 mois se terminant en Décembre 2019 (1 an avant le début de la période d'option) = 145.3

B = moyenne de l'IPC annuel du Canada pour la période de 12 mois se terminant en Décembre 2018 (2 ans avant le début de la période d'option) = 141.9

$$\text{Indexation des prix} = \left(\frac{A}{B} - 1 \right) \times 100$$

Indexation des prix

$$\left(\frac{145.3}{141.9} - 1 \right) \times 100 = 2.40\%$$

2. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE :

L'offrant sera remboursé pour ses frais autorisés de déplacement et de subsistance qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour le profit et(ou) les frais administratifs généraux, conformément aux indemnités relatives aux repas et à l'utilisation d'un véhicule privé qui sont précisées aux appendices B, C et D de la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor (http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp), et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux «voyageurs » plutôt que celles qui se rapportent aux «employés». Les Autorisations spéciales de voyager du Secrétariat du Conseil du Trésor, http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/STA-fra.asp, s'appliquent aussi.

Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable technique. Tous les paiements sont assujettis à une vérification par le gouvernement.

3. AUTRES FRAIS DIRECTS: au coût réel sans majoration.